



KitchenAid®

DU 23 FÉVRIER AU 29 MARS 2023

**DES ÉCONOMIES
BIEN MIJOTÉES**

**PLUS VOUS ACHETEZ,
PLUS VOUS ÉCONOMISEZ**
sur les électroménagers KitchenAid®
admissibles*

Offre valable uniquement chez les marchands autorisés d'électroménagers KitchenAid participants canadiens.
Consultez un associé aux ventes pour les détails et la liste des modèles admissibles*.

* Le rabais additionnel sera déduit au moment de l'achat et représente un montant de 300 \$ (avant taxes) à l'achat de trois (3) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® ou un montant de 400 \$ (avant taxes) à l'achat de quatre (4) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® ou un montant de 500 \$ (avant taxes) à l'achat de cinq (5) électroménagers de cuisine admissibles KitchenAid® ou plus. Pas plus de 2 modèles par sous-catégorie d'électroménagers seront acceptés lors du calcul du nombre d'électroménagers admissibles achetés. Les achats multiples doivent être effectués au même moment, auprès du même marchand canadien d'électroménagers KitchenAid® autorisé participant. Les achats doivent être effectués entre le 23 février et le 29 mars 2023. L'offre s'adresse aux résidents canadiens uniquement. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre d'électroménagers KitchenAid®. Elle ne s'adresse pas aux marchands de catégorie B, constructeurs ni entrepreneurs. Tous les modèles ne sont pas offerts par tous les marchands. Aucune substitution. Les prix des marchands peuvent varier. Ces derniers déterminent les prix de détail à leur discrétion. L'offre exclut les modèles discontinués.